



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LE CHESNAY PDC

mars 2016

L'ACCORD DE LA DISCORDE

Lors de nos dernières visites dans le cadre de la réorganisation du site de Le Chesnay, nombre d'entre vous, nous ont fait part d'interrogations et/ou d'inquiétudes au sujet de la validation de votre régime de travail par les Organisations Syndicales.

A quelques semaines du Comité Technique*, la **Cfdt** vous informe qu'elle prendra ses responsabilités en ce qui concerne la signature de l'accord sur les régimes de travail.

En quoi consiste cet accord ?

Cet accord ne concerne que votre régime de travail et le nombre de repos que vous avez souhaité, demandé, choisi, préféré et ceci à la majorité (aussi faible soit elle) !

En aucun cas et en apposant sa signature, la **Cfdt** ne valide pas une réorganisation surtout lorsqu'elle engendre des suppressions de positions de travail et/ou des reclassements.

La **Cfdt** n'est pas dupe, les réorganisations parfaites n'existent pas mais le but d'une Organisation Syndicale n'est pas d'être contre une demande d'une majorité du personnel surtout lorsqu'elle permet de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle.

Cependant pour que cet accord soit applicable, ce dernier doit recueillir à la signature 30% de la représentativité syndicale de votre Etablissement.

Aux dernières élections CAP/CCP/CT de 2014 sur l'Etablissement de Versailles la **Cfdt** est représentative à 23.75% de voix.

Il faudra donc à minima qu'une autre Organisation Syndicale signe votre accord afin qu'il puisse être réputé applicable à hauteur de 30%.

Il est donc clair que les Organisations Syndicales pour lesquelles vous avez voté lors de ces élections, doivent s'intéresser à vous lorsque vous avez besoin d'elles afin de vous donner satisfaction.

* Les Comités Techniques (CT) sont des instances consultatives appelées à émettre des avis sur des questions touchant aux aspects collectifs de la communauté de travail du ou des services pour lesquels ils ont été institués.

Ils sont notamment consultés pour des questions liées à l'organisation et au fonctionnement des services et/ou aux évolutions technologiques et des méthodes de travail et à leur incidence sur les personnels.



CFDT SF3C
Antenne des Yvelines
3 avenue des Ormeaux
cixex 13
78180
MONTIGNY LE BRETONNEUX

PLUS NOMBREUX, PLUS FORT, ADHEREZ A LA CFDT